

L'AVANT COUREUR DE LA PAIX.



A COLOGNE,

Chez les Héritiers de Pierre Marteau,

M. D. CC. XIII.

Avis au LECTEUR.

Qui que vous soyés, amy Lecteur, on vous prie avant que de faire la lecture de ce Livre, de vous depoüiller de toutes preventions; car sans cela on vous croira incapable de pouvoir gouter la solidité des raisonnements qui y sont renfermez. N'allez pas croire que l'Autheur soit partial, & qu'il soit plus Anglois qu'Imperialiste, ou plus François que Hollandois: Si vous connoissiez son genie, vous sçauriez qu'il est d'une telle composition à ne pancher pas plus à l'avantage de l'un que du côté de l'autre: Situé, comme il est, dans une espece de Neutralité, il a examiné comme neutre l'Interest particulier de chacune des Puissances Interessées dans la présente Guerre; & tout ce qu'il en a dit, n'a été que pour mettre au jour des veritez que tout le Monde doit sçavoir & auxquelles l'Univers entier doit prendre part. Si par hazard on trouve qu'il s'est trop emancipé en de certains endroits, il prie qu'on l'en excuse, & qu'on prenne en bonne part tout ce qu'il dit; protestant que le seul bût, qu'il a eu en mettant au jour ce petit Ouvrage, n'a été que pour entretenir les Nations des motifs certains qu'ils ont de compter sur une Paix prochaine; motifs certes, qui doivent exciter de la joye dans leur cœur & de la reconnoissance envers celui qui a donné ses soins pour la leur procurer. Tant pis pour ceux, qui prendront en mauvaise part ce qu'ils vont lire.

L'Avant-Coureur de la Paix, OU REFLEXIONS

Qui contiennent les raiſons ſolides, que l'on a de compter ſur une Paix Generale.

La choſe du Monde la plus à ſouhaitter eſt, ou devroit être une Paix Generale: Tout le Monde convient de ce principe, l'on ſçait que c'eſt elle qui fait fleurir les ſciences, qui maintient le commerce, qui entretient l'union, l'amitié, & la fraternité entre les hommes; c'eſt le don du Ciel le plus avantageux à la Terre, & c'étoit l'unique & le principal qui nous étoit annoncé à la Venüe ſi long temps eſperée du Meſſie; *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

Nous jouyrions de cette Paix ſans doute, ſi tous les hommes étoient d'une même bonne volonté; mais qu'il s'en faut de beaucoup que dans ce Monde corrompu on puiſſe y trouver cette tranquillité & cette union d'ames qui doit faire le bonheur de la ſocieté humaine: L'intereſt & les autres vices ſont trop enracinez dans le cœur de l'homme, & il eſt bien juſte que de temps en temps les maledictions d'enhaut l'accablent & le faſſe rentrer en lui même: Le Souverain, qui ſe joüe des penſées chi-

chimeriques de l'homme, renverse le plus souvent ses hauts & chimeriques desseins; & dans le temps qu'un mortel audacieux songe à pousser ses entreprises audelà des pensées humaines, il s'en trouve accablé par le poids, & il est encore trop heureux de rendre au Souverain Dieu des armées compte de ses audacieux desseins, de s'en humilier avec gemissement, & de s'en rapporter aux judicieux evenements de la Divine Providence.

C'est ce que nous voyons arriver dans la circonstance curieuse du temps ou nous vivons: L'Interest entre les Puissances de l'Europe Chrêtienne avoit soulevé la Guerre présente; De la part des deux Couronnes de France & d'Espagne on alleguoit des raisons fortes pour se justifier de l'effusion de tant de sang humain; du côté des Hauts Alliez, c'étoit le bût de maintenir la tranquilité & l'équilibre entre touttes les Puissances de l'Europe: Voila de très belles vües, de part & d'autre on avoit de grandes raisons en apparence; la Guerre étoit donc très juste; supposons le pour un moment, & voyons en les suittes avec quelques reflexions.

La France au commencement de cette Guerre étoit tout a fait triomphante; de tous les côtez ses desseins reussissoient à souhait, & pendant les trois ou quatre premieres années, elle s'est trouvée sur un point si relevé que peu s'en fallut qu'elle ne commença d'esperer de pouvoir reduire les rhenes de l'Empire sous son obeïssance: Mais dans le même temps que ses Armées victorieuses penetrent jusqu'au cœur des Provinces Héridítaires de ses Ennemis, elle

elle se voit tout d'un coup renversée & obligée de se retirer avec precipitation dans les limites fortifiées de son Royaume & de s'y tenir sur la deffensive.

D'un autre côté la puissance éclatante de tant de differents Alliez s'est sans doute fait redouter : Leur Armées ont été nombreuses ; leur attaques ont été vigoureuses ; leur Victoires ont été frequentes : Mais combien cette gloire pour eux a t'elle eu de durée ?

Si long temps que les Peuples de part & d'autre ont été epuisez, fatiguez, consternez, accablez de misere ; enfin si long temps, que l'Eternel de son Thone adorable a trouvé bon de se rire & de se joüer des pensées & des desseins des hommes, & que pour leur temerité il les a voulu mortifier jusqu'au point de s'en rapporter à son divin vouloir.

En effet n'estce pas contre toutte attente humaine, que dans le temps que la puissance des mêmes Hauts Alliez étoit si victorieuse, dans le temps qu'ils paroissoient unis ensemble a pousser vivement leur Conquetes jusqu'au cœur de la France, dans le temps qu'ils paroissoient être dans le pouvoir & dans le vouloir de se vanger de leurs redoutables Ennemis, enfin dans le temps ou il y avoit le moins d'apparence pour une Paix, & que les Partis étoient si irrités les uns contre les autres ; tout d'un coup la main Souveraine se fait sentir, son couroux paroit s'appaiser, & se servant du bras d'une nouvelle Judith, dans le temps dis-je que l'Europe s'embrasoit de plus en plus, il suscite une Reyne qui crie sur la Terre *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

 Avant

Avant que de pousser nos reflexions plus loin, rendons ici graces aux Ciel, de ce que par la bonté efficace de sa toute puissance il daigne employer le bras d'une Femme, mais d'une Femme forte, pour reünir les Puissances les plus formidables; rendons lui graces de ce qu'il luy plait arrester l'effusion du sang humain; demandons luy avec humilité qu'il daigne nous regarder comme prosternez, humiliez, & resignez aux sages Decrets de sa Divine Providence; & rangeons nous du nombre de ceux qu'on apelle *bonæ voluntatis*.

Il est surprenant aujourd'huy de voir une infinité de gens s'opposer manifestement aux Decrets de cette Divine Providence: L'Univers est persuadé que ce sera par un coup inesperé du Ciel que la Paix generale se contractera entre les Puissances de l'Europe, supposé qu'elle se fasse ainsy qu'il y a grande apparence; cependant l'on trouve encore une infinité de gens assez foux non seulement pour crier hautement qu'il n'y aura point de Paix, mais mesme pour soutenir qu'on ne la doit point faire.

Examinons leur raisons; la principale est de dire qu'il n'est point encore temps de songer à la Paix. 2. Que le sujet, pour lequel on a entrepris cette Guerre, estoit d'empecher que la Couronne d'Espagne ne tombat sur un fils de France. 3. Qu'on ne doit point faire la Paix que l'Empereur n'obtienne satisfaction. 4. Que si l'on fait à présent la Paix, la Hollande & les autres Alliez ne peuvent que la faire mauvaise. Enfin ces Messieurs osent accuser l'Angleterre de perfidie, de fourberie, & de mauvaise foy: Voyons si ces raisons sont solides.

La

La premiere, qu'il n'eſt point encore temps de ſonger à la Paix, eſt ſi ſotte qu'a peine merite t'elle quon y reponde; cependant pour ne rien obmettre & pour ſatisfaire a la curioſité d'un chacun, l'on ſoutient qu'elle ne peut être fondée: En effet la meilleure preuve que pouroient apporter ceux qui ſont dans ce ſentiment, ſeroit de dire que les Alliez ont fait d'innombrables dépenſes pour pouſſer cette préſente Guerre auſſi vigoureuſement & auſſi avantageuſement qu'ils l'ont fait, & que toutes ces dépenſes deviendroient abſolument inutiles puiſque l'on n'a point encore pû obliger l'Ennemi commun à accorder un Traité tel qu'on le pouvoit ſouhaitter; que d'ailleurs les grandes Conquetes qu'on a faites ſur luy, n'aboutiront à aucune bonne fin, ſi dés à préſent l'on ne s'en ſert pour mettre le feu dans le cœur de ſon Royaume & pour l'obliger ainſi à accorder ce qu'on luy demande.

Pour repondre a ce raiſonnement frivole il ſuffit de demander a ces gens. 1. Qui repondra que les Alliez ſont en état de ſoutenir des depenſes ſi enormes? 2. Qui aſſeurera que les depenſes, qu'on ſoutiendra de la part des Alliez en continuant la Guerre, ſerviront à la fin qu'on en a eſperé dez le commencement, c'eſt à dire qu'on pourra avec ces depenſes ſubjuguer la France & l'Eſpagne. 3. Qui ſera caution qu'au lieu d'être les vainqueurs, on ne ſera point les vaincus? 4. Qui reparera les pertes qu'on a faites depuis un an que l'on refuſe de conſentir à cette Paix? 5. Qui ſçait ce qu'on perdra en perdant la mediation & la bienveillance de ceux qui s'intereſſent a pacifier touttes choſes.

L'on eſpere que ces cinq motifs ſeront ſuffiſans pour repondre a la penſée frivole de ceux, qui diſent opiniatrement qu'il n'eſt point encore temps de ſonger a la Paix; & qu'ils ſeront fort embarraſſez à repondre a ces points differens, ſur leſquels on demande leur avis.

Le ſecond ſujet, qui fait que ces Meſſieurs reſtent opiniatrement dans ce ſentiment, eſt de dire que la fin pour laquelle on a entrepris la préſente Guerre étoit d'empecher que la Couronne d'Eſpagne ne tombât ſur un des fils de France: Ils couvrent cette raiſon d'un motif de gloire, en diſant que l'affront reſteroit pour la grande Alliance, & qu'on auroit raiſon de croire que les Alliez ſe ſeroient liguez pour declarer une Guerre injuſte, ſi aujourd'huy ils ſouffroient le dementy de ce qu'ils ont ſoutenu ſi puiſſamment durant tout le temps qu'a ſubſiſté le Traité fameux de Confederation: Enfin ils ſoutiennent que l'Equilibre de l'Europe ne poura être maintenu tant que la Maiſon de Bourbon ſera en poſſeſſion des riches treſors des Indes Occidentales.

Pour ſaper tout d'abord la ſolidité apparente de ce raiſonnement l'on dit & l'on ſoutient que les intereſts differents des diverſes Puiſſances de l'Europe dependent des differentes circonſtances du temps; & qu'autre a été l'intereſt des Puiſſances qui ſont entrées dans la grande Alliance, dans le temps qu'elle a été ſignée; autre eſt leur intereſt dans la circonſtance du temps préſent, c'eſt à dire depuis la mort de l'Empereur Leopold, & celle de l'Empereur Joſeph: On s'étoit engagé par le Traitté d'Alliance de mettre la Couronne d'Eſpagne ſur la

téte

tete de Charles Archiduc d'Autriche, mais on ne s'étoit point engagé de faire Charles Roy des Espagnols depuis qu'il est Empereur ; de sorte que la circonstance des Interests communs étant changée, le Traitté de la grande Alliance tombe en ruïne, & devient nul de plein droit ; & par consequent on ne peut accuser de mauvaise foy celuy d'entre les Alliez, qui en a le premier rompu ou negligé les engagemens, car pour qu'on puisse accuser de mauvaise foy l'un ou l'autre des Alliez, qui y a contrevenu ; il auroit fallu que le même Traitté eut été renouvellé de concert entre eux tous immediatement après l'avenement du Serenissime Archiduc Charles au haut degré de Majesté Imperiale.

Il ne paroit pas icy nécessaire d'établir les motifs, qui consolident ce raisonnement : On sçait ce qu' est un Empereur, nul ne revoque en doute sa puissance, on n'ignore pas combien elle est formidable ; on sçait aussi de combien son pouvoir sera augmenté, s'il reste comme on n'en doute nullement, en possession des Conquetes que ses armes jointes a celles de ses Alliez ont faites de côté & d'autre : Mais en même temps l'on doit convenir que la même raison, qui a obligé les Alliez à contracter ensemble pour empecher la reünion de la Couronne d'Espagne a la Couronne de France, les engage aujourd'huy à rompre leur premier Traitté, & a en faire un autre par lequel même en excluant l'Empereur de leur Alliance, ils se promettent mutuellement d'empecher que la Couronne d'Espagne ne soit reunie à la Couronne Imperialle, que possede aujoud'huy

 Char-

Charles VI. ce grand & infatigable Prince.

Cela eſt fondé ſur le principe même de nos Adverſaires, qui vantent ſi fort le grande intereſt qu'ils prennent à maintenir un Equilibre dans l'Europe; car on ſoutient avec fondement que Charles VI., revetu de la Couronne Imperialle jointe à celle d'Eſpagne, ſeroit autant & même plus redoutable à l'Europe que ne le ſeroit Louis XIV. Roy de France & d'Eſpagne.

Ce qui eſt de plus etonnant c'eſt de voir que la plus grande partie de tant de beaux & grands genies, renfermez dans la perſonnes des Electeurs & des autres Princes Souverains dans l'Empire, ne s'apperçoivent pas qu'ils y ſont plus intereſſez que pas une autre Puiſſance de l'Europe, puiſqu'un Souverain tel que ſeroit l'Empereur dans l'Empire, ſi la Couronne d'Eſpagne étoit rejointe a ſes Domaines, ſeroit bien toſt en etat non ſeulement de rendre ſa Couronne Héreditaire en excluant l'authorité des Electeurs, mais encore en pouvoir de les depouiller de leurs biens & de leur Souveraineté: L'hiſtoire des anciens Empereurs eſt un temoin veritable, que plus un Souverain eſt puiſſant, plus il cherche a s'aggrandir; & ce ſont des points eſſentiels ſi ſouvent experimentez, que l'on ſe rendroit ridicules de les revoquer en doute.

Vous donc Princes Souverains dans l'Empire, vous Dignitez Electoralles ſi reſpectées dans ce Monde, l'auriez vous bien penſé, que vous étes ceux qui avez aujourd'huy le plus d'obligation à la Reyne Mediatrice, qui veut aujourd'huy par ſes ſoins donner la Paix univer-

ou,

verselle à l'Europe? Jusqu'à quand resisterez vous avec opiniatreté à vôtre propre avantage? Jusqu'a quand accuserez vous de mauvaise foy ceux même qui cherchent de vous faire eviter l'ecueil de l'esclavage? Sentez, sentez l'importance des services qu'on cherche à vous rendre & n'opposez point a tant de soins une opiniatreté aveugle & contraire a vos interests; puisqu'etant enclavez, ainsi que vous l'êtes dans les Domaines de l'Empereur, vous seriez les premiers à ressentir l'augmentation de sa puissance, s'il devenoit maitre des Royaumes & des Richesses des Espagnes & des Indes; & puis qu'au contraire vôtre authorité Souveraine ne courroit à beaucoup près pas tant de risque, quand même les deux Couronnes, de France & d'Espagne seroient reünies ensemble.

Cependant c'est ce que vous n'avez point aujourd'huy à craindre; La digne & sage Mediatrice, qui est chargée pour ainsi dire d'Enhaut afin d'anonncer la Paix aux mortels de bonne volonté, cette incomparable Reyne y a pourvu, la Couronne d'Espagne ne sera point reunie à celle de France; vous n'avez rien à craindre de ce côté la; on y a mis un bon remede, & c'est pour vous un soulagement de ce que ce grand Empereur, dont il semble que vous preniez les interests si fort à cœur, se trouvera contraint de se contenter de la Couronne Imperialle qu'il possede déja si glorieusement.

D'ailleurs ne vous imaginez pas ce que tant de trembleurs politiques ont autrefois semé dans leurs Ecrits seditieux; jamais il n'a été vraisemblable que l'Illustre Monarque de France

ce ait eu la pensée d'envahir la Souveraineté sur l'Europe; sa conduitte passée, ses restitutions genereuses justifient bien le contraire, & si l'on examine la pluspart des Traittés de Paix contractez avec ce puissant Roy, on verra que dans chacun d'eux il a rendu très genereusement quantité de conquetes, qu'il auroit très bien pû conserver, s'il avoit jamais eu envie de parvenir à une Monarchie Universelle.

On doit donc regarder comme perturbateur du repos public quiconque soutient & avance un tel sentiment; car enfin nous sommes dans un temps ou il faut parler sans prevention, dans un temps ou avec le secours du ciel nous allons tous devenir amis; dans un temps enfin ou il faut rendre à chacun le merite qui luy est deu: Et tandis que nous releverons le merite personnel de chaque Allié, tandis que nous rendrons aux Etats Generaux justice sur leur bonne foy & sur leur sincerité, & aux Princes de l'Empire sur le zéle extreme qu'il est naturel d'avoir, ainsi qu'ils le font paroitre, pour leur Souverain en differentes manieres; rendons justice au Monarque de France pour sa grande generosité, soyons reconnoissans à l'Illustre Reyne d'Angleterre pour le grand service qu'elle entreprend de rendre à l'Europe; approuvons la conduite du Roy de Portugal qui se trouve contraint de traitter avant le reste des autres Alliez; reconnoissons même la justice des demarches des Princes de Brandebourg & de Savoye, qui congedient une partie de leurs Troupées avant la conclusion d'un Traitté general; & ne blamons point dans le dernier de ces deux Princes la demangeaison de devenir

Roy

Roy de Sicile, quand ce ne seroit que par rapport au grand avantage qu'il a d'avoir un parentage double si puissant & si redoutable que le sont les deux Maisons d'Autriche & de Bourbon,

Cela étant ainsi, donnons avant de pousser plus avant, les doux presages & les avant coureurs agreables d'une Paix si avantageuse; ils sont fondez sur les suppositions vraisemblables ou veritables que je viens d'alleguer..

Nous vous annoncons donc la Paix, hommes de bonne volonté; ce n'est point à vous, esprits remuans & chimeriques, que nous l'annoncerons; ce n'est point à vous esprits obstinez & preoccupez, ce n'est point à vous Ames partiales, vous estes incapables de juger sainement de la situation des affaires présentes, vous êtes trop entetez de vos sentiments: Vos jugements, vos sentiments sont bien fautifs, quand vous croyez que l'Europe & tous les Potentats, que l'on y compte, se regleront suivant le caprice des vos imaginations. Arrestez pour un moment vos decisions, vous Vigs renommez en ce temps, dignes & genereux rejettons des arbres plantez de la main du plus incomparable des Roys d'Angleterre Guillaume III. de glorieuse memoire; vôtre zéle est grand pour la Patrie; il est très loüable, & on ne doute nullement que si vous avez paru au commencement de ce temps vous opposer avec tant de vigeur au très important projet d'une Paix generale meditée dans le cœur de vôtre Pays, ce n'a été que dans l'apprehension qu'une affaire d'une telle consequence ne fut terminée desavantageusemens pour le bien & l'utilité de vôtre Nation: Ce zéle est grand, je

le

le repete, & je veux croire vos intentions droites & raisonnables, & on ne peut que vous en combler de louange. Cependant tout grand que vôtre zéle a paru, avouez le franchement, ne commencez vous pas à reconnoitre que vous avez poussez vos jugemens avec trop de precipitation; car enfin il semble que vous avez été un temps à douter de l'inviolable attachement & de l'amour incomparable que vôtre incomparable Reyne portoit a son peuple chery. C'est avec grand scrupule que vous avez remis entre ses mains la conduitte de cette affaire;il sembloit à voir vôtre conduite & à entendre vos discours que l'on devoit se mefier du Gouvernement: Vos intrigues n'étoient que pour semer dans l'esprit du Public que l'on alloit commettre vôtre Patrie,qu'on alloit l'exposer à sa ruïne totalle, qu'on alloit renverser de fonds en comble vôtre Religion, enfin tout étoit perdu: Le Pays suivant vous étoit trahi, le Ministere vous étoit suspect & l'on ne devoit rien attendre de bon de la conduitte sage de vôtre Reyne sans pareille: Ah que vous etes aujourd'huy bien mais agreablement,trompez dans vos conjectures; reconnoissez enfin, reconnoissez une fois vôtre erreur, & faites comparaison de l'estat facheux où seroit reduit vôtre Pays si la Guerre avoit continué, d'avec celuy dont on commence à jouyr paisiblement: Les Finances chez vous, aussi bien que par tout ailleurs, devenoient très rares; les Conquestes, que vous faisiez ne tournoient point à vôtre profit; vos Alliez mêmes devenoient puissans tandis que vous vous épuissiez, celuy d'entre eux pour lequel vous aviez entre-

pris

pris la Guerre eſt devenu Empereur ; qu'auriez vous donc tant pû eſperer en la continuant ? Vous voyez au contraire, & vous devez en avoir beaucoup de joye, la Reyne vôtre Maitreſſe devenir par la conduitte amiable qu'elle a tenu, l'Arbitre reconnüe de tous les differens entre les Princes de l'Europe ; vous la voyez briller entre tant de Puiſſances comme le Soleil entre les autres Aſtres ; vous reconnoiſſez que c'eſt de ſes ſoins que le repos dans la Chrêtienté viendra paroitre inceſſamment ; vous n'ignorez pas les grands avantages que vôtre puiſſante Reyne a negocié pour le bien de vôtre Nation ; vous commencez même a jouyr agreablement de la douceur, de la tranquillité & des fruits de ces avantageuſes Negociations de Paix : Deja le commerce cy devant amorty reprend ſa premiere vigueur ; deja le peuple reprend ſon ancienne gayeté ; l'artiſan trouve du travail, le marchand de l'occupation, le Gentilhomme du repos, le roturier du ſoulagement : Plus d'impoſt, plus de vexation. Enfin on peut dire, que quoyque dans vôtre Pays on ne publie qu'une ceſſation d'armes, cependant l'on y goute par avance tous les avantages de la Paix ; cependant il ſe trouve des perſonnes qui ne ſçavent point gouter ce bonheur, il s'en rencontre qui ne peuvent ſe perſuader que cette Paix ſoit prochaine & on trouve même plus dans les autres Pays encore, qu'en Angleterre, de ces gens auxquels il ſeroit inutile d'anonncer *Pax vobis hominibus bonæ volunnatis.*

Neantmoins ſans avoir égard a l'opiniatreté de ces gens, ſans faire tort a leur prevention, nous

nous annoncons avec vraisemblance que la Paix est infaillible: Vous Republiquains du bâs ordre, petit peuple dependant de ce florissant Etat qui donne par sa puissance le branle à tout l'Univers, vous avez beau vous plaindre, vous avez beau vous écrier qu'il ne peut pas encore y avoir de conclusion de Paix;vous vous trompez grossierement; vos Seigneurs sont plus clairvoyants & plus penetrans que vous;ils sçavent connoitre vôtre bien tandisque vous ne le connoissez pas vous mêmes, ils sçavent ce qu'il faut faire tandisque vous l'ignorez; enfin ils ont conclu de faire la Paix tandis que vous criez inutilement que cela ne peut pas être: Croyez donc une fois en vôtre vie que la Paix est prochaine, & loin de vous emporter contre cette Puissance qui la procure, poussez des voeux de remerciment & de reconnoissance, & avoüez que c'est de l'incomparable Reyne d'Angleterre & de la sagesse & de la prudence du Gouvernement de vos Souverains que vous en jouirez.

En effet qui peut a présent douter encore de la proximité de cette Paix tandis qu'en Angleterre, en Hollande, dans le Portugal, dans la Savoye, dans le Brandebourg & même dans l'Empire tout se dispose à la publication de cette Paix.

Qui ignore qu'en Angleterre on compte sur la Paix, puisque touttes les marques d'une Paix asseurée, dont nous avons fait deja mention, nous donnent a connoitre que c'est avec raison quon s'ecrie *Pax hominibus bonæ voluntatis*.

Personne ne revoque l'affaire en doute à l'égard de l'Angleterre, ainsi il feroit inutile de par-

parler ici ny de Traitté signé ni de Traitté a signer entre l'Angleterre & la France: Tout le Monde se persuade que tout est deja fait ou comme fait; & que la raison pour laquelle rien de tout ce qui a été signé, n'a parû au jour jusqu'a présent, est que la Reyne a trop d'égard pour ses Alliez pour ratifier ou faire paroitre aux yeux de l'Univers comme ratifié un Traitté qu'elle a toujours eu dessein de rendre commun entre eux tous. La sage conduitte de cette Reyne incomparable fait bien voir clairement que son intention & son bût n'a jamais été que pour une Paix generalle, elle a fait dire aux Alliez & elle leur à protesté qu'elle ne se separeroit jamais d'eux; & elle tiendra sa parolle ainsi que nous en allons voir l'effet par ce qui suit. Nous ne nous sommes pas icy proposé d'etaler aux yeux du Public la conduitte irreprochable de la Reyne depuis le commencement des conferences de la Paix a l'égard de ses Alliez; le temps le fera assez comprendre & on sera obligé unanimement d'avoüer que tout ce qu'elle a fait a été très bien & très prudemment fait, que jamais rien n'à été entrepris contre le droit de confederation, & qu'au contraire elle a eu en veüe bien plus l'Interest de ses Alliez que le sien propre: Mais cependant il est manifeste que si nous considerons la situation des choses d'a présent, nous sommes obligé d'avouer ou que la Reyne d'Angleterre a rendu un très grand service a tous les Alliez en procurant la Paix, ou que les Alliez sont assez prudents pour sçavoir faire venir un bien d'un mal.

Pour éclaircir ce raisonnement il faut supposer que la Paix, telle qu'elle puisse estre, est

un tres grand bien en comparaison de la Guerre; or cette Paix se trouvant aujourd'huy presque procurée a l'Europe, cela s'est fait par les bons soins de la Reyne d'Angleterre ou par la prudence de chacun des Alliez; si c'est par les bons Offices de la Reyne, pourquoy luy en refuserions nous la gloire? Si c'est par la prudence des Alliez, du moins avouons que la Reyne y a donné lieu & par consequent que c'est elle qui la procurée a l'Europe.

Cette gloire sera d'autant plus grande pour elle que l'Europe en general y trouvera son avantage: L'Empereur qui feroit le premier à devoir s'en plaindre, sera bientost le premier a s'en rejouyr, fort heureux de se voir aujourd'huy paisible sur le premier Throne de l'Europe, luy qui a parcouru tant de mers, encouru tant de dangers, evité tant d'infortunes, souffert tant de revers pour courir apres une Couronne bien moins brillante que celle qu'il possede aujourd'huy: Luy, dis-je, qui se voit en possession d'un Domaine bien plus étendu que n'a été depuis un Siecle celuy de ses Predecesseurs, sera fort aise que par l'entremise commune de tous ses autrez Alliez on ajoute encore quelque diamant de valeur a cette même Couronne dont il est en possession, & qu'avec cela il se voye paisible & tranquille possesseur des Rhenes de l'Empire. Voila le point qui arreste aujourd'huy la conclusion de la Paix generalle, point fort facile à surmonter, puisque tant d'autres Puissances s'interessent aujourd'huy pour en faire surmonter la difficulté: Cela étant ainsi, jugés si on a raison de s'ecrier *pax hominibus bonæ voluntatis*; jugés si la Paix est pro-

prochaine : La Hollande se trouve contente, le Roy de Prusse fort satisfait, le Duc de Savoye bien rassasié, le Royaume de Portugal bien d'accord, que faut il d'avantage pour conter sur une Paix prochaine ?

Si nous voulons descendre au detail pour satisfaire la curiosité du Public, nous dirons que la Paix qu'on est sur le point de conclure sera en general avantageuse à toutes les Puissances, & très utile à chacune en particulier ; En effet quant à ce qui concerne la Republique de Hollande, que pouroit elle souhaitter de plus avantageux que de voir étendre sa domination jusques aux portes de la France, d'entrer en possession d'une quantité suffisante de bonnes & fortes Places capables de luy servir de bonne Barriere ? Que peut souhaitter d'avantage un bon Hollandois que de voir son Pays à couvert d'insulte, de sçavoir que son commerce est en seureté, ses navigations libres, ses Ports bien gardez.

Poussons la conjecture plus loin, & disons en suivant les regles d'une politique rafinée, que la Republique a tant de sujets d'être contente de ce qu'elle obtient aujourd'huy qu'elle même ne voudroit pas en obtenir d'avantage : La raison en est que les personnes, qui la composent, sont & ont toujours été contentes de leur biens sans envier celuy d'un autre ; ils n'ont en vüe que leur seureté & la liberté de leur Negoce ; & pouvuqu'ils asseurent l'un & l'autre, ils n'en veulent pas d'avantage : Ce seroit en vain qu' une Puissance voisine leur offriroit des possessions nouvelles, ils remerciroient franchement, & ils diroient que les Villes qu'on leur

leur offriroit leur couteroit plus pour leur conſervation qu'elles ne rapporteroient de profit : En effet les ſept Provinces en elles mêmes, ſelon leur ſituation, ſont un Pays fort facile à conſerver en comparaiſon de tout autre : C'eſt avec admiration que l'on voit en temps de Paix la reforme preſque generalle de touttes les Troupes de l'Etat, l'on y congedie les trois quarts d'une Armée lorſque l'on y conclu la Paix ; le Peuple & le Pays en general eſt par la tout d'un coup dechargé de tous les impots qu'on levoit pendant la Guerre ; au lieu que ſi la Republique étoit obligée de veiller en temps de Paix à la conſervation de pluſieurs Villes hors de l'enceinte des ſept Provinces, ces Villes demanderoient bien plus de Troupes pour leur ſeureté, que ces mêmes Villes ne ſeroient capables d'en fournir, & par conſequent la Republique en ſeroit chargée & incommodée : Nous croyons auſſi que c'eſt ce motif qui a fait genereuſement prendre aux Seigneurs de la Republique la reſolution d'entendre aux propoſitions raiſonnables offertes par le Roy de France : Ces propoſitions ſans doute ont été bien examinées dans leurs Aſſemblées : Peu de gens croioyent qu'elles ſeroient acceptées, mais nous ſommes aujourd'huy informés du fait, nous ſçavons que de ſept Province il y en a eu plus de la moitié qui ont été du ſentiment qu'on devoit accepter les propoſitions du Roy de France, fondé ſur ce qu'elles étoient ſuffiſantes pour aſſeurer leur Pays par une bonne Bariere & leur Commerce par un bon accord ; fondé ſur le principe d'honneur qui a parû toujours dans leur conduitte, qui eſt de n'avoir

ja-

jamais entrepris une Guerre que pour leur propre deffense & pour la seureté de leur Pays, puisque loin d'avoir jamais convoité le bien d'autrui, ils n'ont jamais refusé d'entendre aux propositions de Paix dés le moment qu'ils ont pû appercevoir leur Etat delivré de la crainté de tomber en servitude.

Si quelqu' un demande icy en passant pourquoy la Republique, qui suivant ce raisonnement a toujours parû desintereſſée, refuse t'elle donc a sa Majesté Prussienne un bien qui semble luy être tombé en héritage par le decez du Roy Guillaume de glorieuse Memoire? Pourquoy s'est elle emparée des Villes qui en dependent? Elle n'y avoit aucun droit par elle même, & si elle agissoit comme executrice d'un Testament fait au profit du Prince de Frise, elle n'avoit pourtant point de droit de faire contre les Interests du Roy de Prusse à peû prez ce que les Troupes du Roy de France firent avant la declaration de la presente Guerre en s'emparant de touttes les Villes de la Flandres Espagnolle, dans un même jour.

Mais il est facile de satisfaire à cette demande & de dire que si la Republique s'est emparée des biens de la Succession du Roy Guillaume, cela estoit fondé sur touttes sortes de droits & qu'ils ont eu raison de le faire. 1. Parce que les Seigneurs Etats Generaux, en qualité d'Executeurs du même Testament, étoient en droit de prendre soin des Interests de leur Pupille: 2. Que touttes ces Places etant enclavées dans l'enceinte des sept Provinces, ils doivent pour leur seureté employer tout leur pouvoir, leur force & leur credit pour empecher qu'un

étranger ne prenne pied dans leur propre Pays, qui peutêtre par la suitte pourroit entreprendre de leur donner la loy. Ainsi on soutient que quand il n'y auroit que cette raison pour authoriser la conduitte des Etats Generaux à se reserver la possession des biens de cette Succession, elle suffiroit puisqu'il y va de leur propre conservation; & quand même sa Majesté Prussienne y auroit un droit legitime, ce qui n'est pas encore éclairci, on soutient qu'ils sont en droit d'obliger même par la force des armes sadite Majesté de se contenter d'un Equivalent en argent comptant, & c'est ce qui paroit estre déja accordé: Car Messieurs les Etats Generaux, trop genereux qu'ils sont, pour demander a la France les frais de la présente Guerre, ont le plaisir de voir leur generosité payée par une autre generosité sans exemple: C'est à sçavoir que comme il se trouve dans l'Alliance des Princes plus attachez a leur Interest qu'eux, la France en place de rembourcer à la Republique ces mêmes frais, de son pur mouvement offre une grosse somme d'argent a sa Majesté Prussienne, motif capable de pacifier bien des petits restes de differents; car on ne doute pas que cela ne tienne dans les coffres du Roy de Prusse lieu des prétensions qu'il pourroit avoir sur les biens du deffunt Roy Guillaume; & on ne doute pas que sa Majesté s'en contentant ne tienne compte aux Etats Generaux d'un argent qu'ils devoient avoir receu, tant en Equivalent de la Principauté d'Orange qui leur appartient en qualité d'Executeurs du Prince de Frize, que par ce que ce même argent devoit revenir dans leur

cof-

coffres en indemnité des frais de la Guerre; de forte que par ce moyen & par un même coup, tandis que la Paix est terminée entre la France & le Brandebourg, le different touchant la Succession du Roy Guillaume a été composé entre le Roy de Prusse & les Etats Generaux, tant il est vray que quand les Puissances commencent à se piquer d'honneur les unes envers les autres, elles sont bientost toutes d'accord, & c'est là ce qui doit faire l'unique objet des voeux de tout le Monde.

Mais pour revenir à notre sujet, nous dirons a l'occasion de la Resolution genereuse & inesperée, que Messieurs les Etats Generaux ont prise de finir la présente Guerre & d'accepter les offres de la France, que l'on ne peut trop admirer la haute & très sage discretion des ces Seigneurs: Ce sont de ces grands Esprits, qui ont coutume de peser les affaires au poids du Sanctuaire; il n'est jamais sorty de leur conception que des faits admirables, plus on vient avant plus on s'appercoit de leur sage conduitte: Si nous examinons la conduitte qu'ils ont tenue depuis le Regne de Louis le Grand, non seulement en ce qui regarde ce Roy en particulier, mais encore en ce qui concerne toutes les autres Puissances de l'Europe en general, nous verrons comme dans un miroir fidelle, les traits les plus delicats d'une sage & d'une rafinée politique; nous verrons qu'ils ont sçu persuader avec douceur, convaincre avec prudence, repondre avec mesure dans toutes les occasions qui se sont presentées, & que jamais ils ne se sont brouillez avec aucun de leurs Alliez, au contraire ils ont toujours

 tem-

temperé & pacifié tout ce qui pouvoit ſemer la moindre diſcorde.

Je remarque de notre temps trois ou quatre occaſions, dans leſquelles leur profonde ſageſſe & leur experience a particulierement éclaté : La 1. étoit avant la declaration de cette Guerre, lorſqu'il s'agiſſoit de ſçavoir lequel des deux partis la Republique embraſſeroit, ou celuy de la Maiſon d'Autriche ou celuy de la Maiſon de Bourbon : Dans cette occaſion la France, comme l'on ſçait, n'a rien épargné pour leur faire comprendre qu'il alloit de leur intereſt de ſe declarer en faveur de Philippe pluſtoſt que pour la Maiſon d'Autriche : On étoit bien perſuadé en France que la declaration des Etats Generaux en faveur de l'un ou de l'autre party, auroit donné un grand branſle aux circonſtances du temps : C'eſt pourquoy l'on ne doit pas avoir trouvé étrange que Louis le Grand ait employé dans ce temps tous les reſſorts imaginables pour les attirer à ſon party ; les reiterations d'amitié, les offres de renouvellement d'Alliance, les promeſſes, les menaces mêmes n'ont point été negligées : Le Comte d'Avaux habile politique de ce temps là qui ſe vantoit de connoitre la Republique jusques dans l'ame, s'en eſt acquité le mieux du monde & il n'a pas tenu à ſes ſoins que les affaires n'ayent reuſſi à ſouhait ; mais ce Comte a eu le chagrin de rencontrer dans l'Etat des eſprits plus fins que luy, & lorſqu'avec ſon ton de hauteur & ſon air petulant, il en étoit venu juſqu'aux menaces, c'eſt pour lors que ces Sages Heros politiques ont fait paroitre aux yeux de l'Univers,

leur

leur prudente retenüe, & qu'ils ont payé les raiſons & les menaces du Comte de la part de ſon Roy par de ſolides & ſerieuſes reponſes.

C'étoit à la verité le prendre un peu trop haut de la part du Comte d'Avaux ; les menaces d'une Puiſſance à une autre Puiſſance ne conviennent qu'au grand Turc : Il eſt bien vray que le Roy de France eſt, & a toujours été un Monarque des plus redoutables ; mais il faut auſſi convenir que la Republique de Hollande eſt puiſſante, independante, & en état de tenir longtemps teſte aux plus fameux Potentats de l'Europe, ſa Puiſſance eſt en un mot aſſez connüe, & ce n'étoit pas peu de choſe qu'un Ambaſſadeur les vint menacer haut à la main, & dans leur Aſſemblée, de les abimer au cas qu'ils priſſent un autre party que celuy du Roy ſon Maitre : Dans une autre Cour, une conduitte pareille dans la perſonne d'un Ambaſſadeur luy auroit attiré quelques inſultes ſanglants, mais Meſſieurs les Etats Generaux ſe reglent d'une toute autre maniere ; ils ſont & ils ont toujours été ſages, prudents moderez ; & dans cette occaſion, ſans jamais perdre rien du reſpect qu'ils ſont profeſſion de rendre a une Majeſté auſſi grande & auſſi redoutable que celle du Roy de France, ils ont mieux aimé croire que cette maniere menacante de la part du Comte d'Avaux procedoit pluſtoſt de la petulance de ſa perſonne que de croire qu'il en eu reçu aucun ordre du Roy ſon Maitre ; ainſi on ſe contenta pour toute reponſe de demander à Monſieur le Comte d'Avaux qui ſeroit le garand du Traité qu'il propoſoit, & on le conduiſit dans une

chambre, ou on luy presenta un grand nombre de Traitez auxquels on se plaignoit que la Cour de France avoit contrevenu: Enfin le Comte fût obligé de se retirer, & l'on n'a pas veu que les menaces qu'il avoit faites, ayent eu aucune suitte.

Une autre affaire semblable à plusieurs qui sont arrivées pendant le cours de cette Guerre, & qui prouve l'habileté & la moderation des Etats Generaux, fut lorsque les Troupes d'Angleterre, de Portugal, & de Hollande composoient l'Armée des Alliez dans l'Estramadure: Il se meüt une querelle entre les Officiers Generaux des trois Puissances à l'occasion du commandement en Chef; Monsieur le General Fagel étoit le General des Troupes Hollandoises, Milord Galoüay commendoit les Troupes d'Angleterre, & Monsieur le Marquis de las Minas commandoit les Portugais: La querelle naquit dans le temps que l'Armée étoit dans l'attente d'une entreprise de très grande consequence, c'étoit si je ne me trompe le Siege de Badajos: Le General Portugais en avoit ecrit au Roy son Maitre, le Milord Anglois en avoit écrit à la Reyne; l'une & l'autre de ces deux Couronnes appuyoient son General en prenant party dans la querelle, lorsque les Etats Generaux, en étant informé, envoyerent incontinent des ordres exprès & precis à leur General afin de se desister de ses pretentions & de mettre fin à une pareille dispute capable de retarder & d'empecher l'expedition de toute une Campagne; quoyque, dit on à Monsieur Fagel, nous aurions sujet de maintenir nos droits dans une

pareille circonſtance, cependant pour l'intereſt de la CauſeCommune & pour ne point empecher les progrez de la Campagne, ne vous arreſtez pas d'avantage au point d'honneur: Ou eſt la Puiſſance dans l'Europe, qui en agiroit auſſi moderément?

Ce n'eſt pas là l'unique occaſion, ou Meſſieurs les Etats Generaux dans le cours de cette Guerre ont été balotté pour ainſi dire par les differens de leurs Alliez; il ſembloit que c'étoit la Hollande qui devoit porter ſeule le fardeau de la Guerre: Les Alliez, excepté l'Angleterre qui a fait les choſes toujours genereuſement, recourroient à la Republique, tantoſt pour obtenir cecy tantoſt pour avoir cela; l'un importunoit pour avoir de l'argent, l'autre demandoit des ſecours de Troupes, l'autre vouloit qu'on equipa des Flottes; & lorſqu'il s'agiſſoit d'en avancer les frais, c'étoit toujours la Hollande qui devoit les avancer: Qui pouroit nombrer les ſommes que l'Angleterre & la Hollande ont avancées plus que les autres Alliez, qui cependant étoient engagez & obligez de fournir leur Contingent pour lequel ils trouvoient toujours des excuſes & des delais? N'étoit ce pas une indignité dans la perſonne des Princes de l'Empire & du Nord qui étoient membres de l'Alliance, d'exiger de l'argent pour les Troupes qu'ils fourniſſoient pour la cauſe Commune, & qui plus eſt, de loüer leur Troupes ſur un pied exorbitant, & toujours au depens de la Hollande & de l'Angleterre? Ces Princes étant intereſſez dans l'Alliance, loin de ſe faire payer pour leur Contingent, ne devoient ils pas don-

donner gratuitement ce qu'ils pouvoient envoyer de Troupes pour l'interest de la cause Commune, sans en exiger des sommes immenses à beaux deniers comptans?

Tout cela n'étoit rien; la Hollande a passé par dessus ces choses elle a toujours fait de son mieux, elle a maintenüe avec franchise & fidelité l'Alliance;& elle ne s'en est point départie que quand l'Alliance a été annullée comme il est arrivé par la circonstance des affaires survenües depuis une année ou deux.

Mais ce qui est admirable & de plus brillant dans la sage conduitte des Seigneurs les Etats Generaux, c'est leur belle & gratieuse maniere d'agir avec la Reyne d'Angleterre, depuis que l'on a travaillé dans ce Royaume à procurer la Paix à l'Europe.

L'affaire étoit des plus delicates; à entendre le Public on devoit s'attendre à une rupture ouverte entre l'Angleterre & la Hollande; la Reyne d'Angleterre agissoit trop precipitamment, les Etats Generaux en devoient être sçandalisez; on devoit en prendre veangeance contre l'Angleterre; on devoit profiter de la division des deux Partis opposés; enfin on devoit renverser de fonds en comble les projets de la Reyne Anne: C'étoit la le ridicule discours du commun Peuple qui parle toujours à tort & à travers suivant les saillies de son caprice; mais ceux qui dans la Republique ont le maniment des affaires, ont pezé avec bien plus de moderation l'evenement des choses, ils ont bien veu d'un côté que les Intentions de la Reyne étoient droites & sinceres, tandisque de l'autre ils ont connu l'impor-

tance qu'il y avoit pour la Republique de Hollande de ne jamais rompre avec l'Angleterre : En effet qu'on dise tout ce qu'on voudra sur ce que les Anglois & les Hollandois semblent abandonner les interests de l'Empereur, ce qui n'est pourtant pas ; mais quand cela seroit, ou est il écrit que l'Angleterre & la Hollande doivent s'abimer pour les pretensions de la Maison d'Autriche, pretentions qui par le changement des temps ne sont plus aussi justes qu'elles étoient ? Croit on d'ailleurs que l'Angleterre & la Hollande sont obligez de mettre la Couronne d'Espagne sur la tête de Charles VI.? Ce fait étoit peu apparent dans le temps même qu'ils ont signé le Traité d'Alliance, puisque d'un côté les Hollandois venoient de reconnoitre Philippe V., & qu'à l'égard des Anglois nul n'est tenu à l'impossible ; les uns & les autres ont bien veu que l'affaire étoit absolument impraticable : D'ailleurs quand ils se sont engagé à faire Charles VI. Roy d'Espagne, ainsi qu'on l'a déja dit, il n'étoit point Empereur & par consequent il n'étoit point en état de causer de la jalousie comme il en pourroit causer aujourd'huy. En un mot que ceux qui ne goutent point ces raisons, sçachent que quand on signe un Traité, chacun le fait pour son propre interest ; mais dés le moment que ce Traité devient onereux & impossible à ceux qui l'ont signé, il tombe par lui même ; & ceux qui ne veulent pas travailler à maintenir l'impossible, ne deviennent pas coupables : D'ailleurs en vertu dequoy & par quelle obligation l'Angleterre & la Hollande se seroient ils obstinez à faire pas-
ser

ſer la Couronne d'Eſpagne dans la Maiſon d'Autriche ; que peut il leur en revenir ? CetteMaiſon ſera t'elle jamais en état de leurs rembourcer la centieme partie des dépenſes, qu'elles ont faites ? Il n'y avoit donc que la vüe d'un Equilibre dans l'Europe & leur propre ſeureté, qui les avoit engagé de ſigner le Traité d'Alliance ; aujourd'huy on trouve une autre voye pour tenir en balance toute l'Europe & le pouvoir des Princes qui la compoſent ; par conſequent, dira un bonToris, periſſe mille fois pluſtoſt ceux qui veulent continuer la Guerre, que de ce que les Hollandois & les Anglois ſoient aſſez ſimples pour continuer les exceſſives depenſes qu'ils ont faites juſques à preſent, & qu'ils s'expoſent par là à perir eux mêmes.

Nous n'en ſommes pourtant pas encore reduits à cette extremité, graces aux Cieux : C'eſt une PaixGeneralle que nous avons entrepris d'annoncer aux Gens de bonne volonté : Et quoy qu'on puiſſe dire que de tous les Alliez il n'y a aujourd'huy que l'Empereur qui ne ſoit point tombé d'accord avec la France des points eſſentiels pour ſigner un Traité de Paix ; cependant il ne faut pas s'imaginer que ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni les autres Alliez abandonneront l'Empereur leur bon & ancien Allié au reſſentiment de la France : On eſt convenu à la verité de pluſieurs Traités particuliers, mais on doit croire que chacune de ces Puiſſances, qui contractent avec la France en ſecret, s'entremettra pour faire en ſorte que la querelle finiſſe en même temps entre l'Empereur & la France : D'ailleurs

leurs on peut bien entrevoir que Louis le Grand a des Intentions fort droites, on doit & on a sujet de croire que ses veües sont pour une Paix Generalle; & ce Monarque oublieroit sa generosité ordinaire, s'il cherchoit à reprendre sur l'Empereur l'Equivalent de ce qu'il accorde aux autres Puissances, qui ont déja traité avec luy: Ces mêmes Puissances ne souffriront jamais que l'Empereur soit la dupe de la Guerre presente, pour peu que sa Majesté Imperialle soit disposée comme elle commence de l'être, à entrer dans les vuës de la Paix Generalle.

Il faut, en passant, pour ne rien oublier des circonstances du temps present, traitter en peu de mots une question curieuse, sçavoir, s'il seroit avantageux a l'Empereur de convenir avec la France d'une Trêve de vingt ans, puisqu'il voit que tous ses Alliez ne trouvent plus à propos de soutenir ses pretentions sur la Couronne d'Espagne, & qu'au contraire ils traittent chacun en particulier avec la France l'Ennemi capital de l'Empire. L'Autheur des Lettres Historiques du mois de Decembre dernier paroit être pour l'affirmative, puisque pour prouver que cela seroit fort avantageux à l'Empereur, il en apporte non seulement onze raisons authentiques, mais même il colore son sentiment en disant que c'est une question qui a été agitée dans le Conseil Aulique de l'Empereur, & qui y a été approuvée generallement; de sorte que, dit cet Autheur, le meilleur expedient pour faire cesser l'effusion du sang Chrêtien, sans conclure une Paix prejudiciable aux droits de l'Empereur, seroit selon

lon l'avis du Conſeil Aulique de convenir amiablement d'une Treve generalle.

Voila le ſentiment du Mercure Hiſtorique: Pour nous, ſauf le reſpect que nous portons a ſa politique maniere d'ecrire, nous nous determinons à la negative fondez ſur plusieurs raiſons. 1. Il eſt impoſſible que l'on ſoit convenu dans le Conſeil Aulique de faire une Treve de pluſieurs années avec la France, puiſqu'il ne faut point croire que jamais la France ni l'Eſpagne donne les mains à une pareille propoſition; car tout homme de bon ſens ne ſe perſuadera jamais que ces deux Puiſſances, leur Paix étant faite avec l'Angleterre & la Hollande, laiſſent l'Empereur en poſſeſſion de la Catalogne, ainſi que le même Autheur le ſuppoſe dans ſa neuvieme raiſon. 2. Qui ne voit que la poſſeſſion de cette Principauté, enclavée dans l'Eſpagne, faciliteroit toujours le moyen de renouveller, quand il plairoit à ſa Majeſté Imperialle, les troubles juſques dans le cœur des Pays dependans de la Monarchie Eſpagnole. 3. Il eſt certain que la Mediterranée étant évacuée par les Flottes Angloiſes &Hollandoiſes,laFrance ſeroit en état non ſeulement de faire perir par la faim toutes les Troupes Imperialles qui ſe trouveroient dans cette Principauté; mais encore d'en conquerir la Capitale & de faire une belle priſonniere en la perſonne de la belle & très digne Epouſe de l'Empereur.

C'eſt auſſi ce que le Conſeil Aulique a très bien preſſenti & ſans s'arreſter inutilement à cette queſtion chimerique,il a donné ordre à ſes Plenipotentiaires de traitter inceſſamment, ſi

faire

faire se pouvoit, d'une neutralité dans toute l'Italie; & l'Empereur a donné ordre de stipuler non seulement le passage pour ses Troupes, mais encore un passeport en bonne forme pour l'Imperatrice, tant il est vray que les Membres du Conseil Aulique sont bien persuadé que la France & l'Espagne n e consentiroient jamais au demembrement de cette Principauté; par consequent ce seroit en vain qu'on auroit resolu à Vienne de convenir d'une Trêve avec la France.

4. Presque toutes les raisons qui appuyent ce sentiment, & qui sont rapportées dans le Livre que je viens de citer, sont la pluspart vaines, frivoles, ridicules & impertinentes; comme par exemple de dire que l'Empereur est jeune & par consequent qu'il a interest d'eloigner un Traité de Paix qui pouroit nuire a ses pretentions; que le Roy de France est avancé en age, & qu'une minorité pouroit seconder les desseins de l'Empereur pour recouvrer l'Espagne & pour faire d'autres Conquetes; que la Reyne d'Angleterre pouroit mourir & qu'un Prince d'Hanovre pouroit en montant sur le Trône favoriser les entreprises de l'Empereur; que les Electeurs Palatin, de Saxe, & de Brandebourg l'aideroient; que les Etats Generaux ne pourroient avoir d'ombrage de l'agrandissement de la Maison d'Autriche, si on leur donnoit une forte Barriere dans les Pays-Bas Espagnols: Ce sont là les Principes par lesquels il tache de montrer qu'une Trêve seroit avantageuse à l'Empire.

Je reponds que la vie des hommes est incertaine, & que l'Empereur, tout jeune qu'il est, peut encore mourir avant le Roy de France;

& si par une fatalité, dans un temps de Trêve l'Empereur venoit à mourir sans posterité, qui est ce qui dans une telle circonstance empecheroit les ravages que cela pouroit causer dans l'Empire? En effet le Roy de France pour lors auroit droit de faire avancer une Armée nombreuse dans l'Empire en même temps qu'on seroit occupé a élire un Empereur, & il auroit droit de dire qu'ayant été en Guerre contre l'Empereur Charles VI., sans avoir pû terminer cette Guerre a l'amiable, il poussoit ses pretentions par la force des armes jusques sur les Pays Héreditaires de la Maison d'Autriche.

De plus il ne s'agist point à present de mettre les armes bas pour les reprendre; il faut traitter & traitter de bonne foy; que l'Empereur ne s'en rapporte pas tant aujourd'huy à son Conseil qu'a celuy de ses Alliez; Sa Majesté Imperialle ne doit point rougir de ceder de ses pretentions, tandis que ses Alliez commencent à reconnoître qu'elles ne sont point fondées, ou du moins qu'il n'est plus de l'avantage de l'Europe de les soutenir.

Je demande ensuitte qui repondra que l'Electeur d'Hanovre étant monté sur le Throne d'Angleterre, soutiendra les interests de la Maison d'Autriche? Les situations changent les Esprits; aujourd'huy les inclinations du Duc d'Hanovre sont favorables a la Maison d'Autriche; c'est par reconnoissance si vous le voulez d'un nombre de bienfaits qu'il en a receu, mais ces bienfaits s'oublient dans la suitte des temps; les interests changent; la jalousie nait entre les Puissan-

ces & lorsque le Duc d'Hanovre sera Roy d'Angleterre, peut être sera t'il plus ambitieux qu'il ne l'est aujourd'huy.

Les deux autres Electeurs auront, si vous le voulez, un attachement inviolable & de la reconnoissance pour la Maison d'Autriche; cependant dans l'occasion ils luy refuseront du secours pour conquerir l'Espagne; & bien loin de l'aider jamais dans ce dessein, ils emploieront tous les moiens imaginables pour l'empecher de reussir puisqu'ils ont interest plus qu'aucun autre d'empecher que la Maison d'Autriche ne devienne trop puissante.

Que ne font ils déja pas aujourd'huy, ou qu'estce que les Electeurs de Brandebourg, de Saxe, d'Hanovre pouroient faire de plus dur à digerer pour la Maison d'Autriche, nonobstant les grandes obligations qu'ils luy ont, que ce qu'ils viennent de faire tout recemment?

Le Roy de Prusse, sans attendre que l'Empereur ait le moindre contentement de la France s'accommode en secret avec elle, nonobstant les protestations d'un attachement inviolable qu'il a fait réiterer à la Cour de Vienne il n'y a pas quatre mois.

L'Electeur d'Hanovre abandonne les interests de l'Empereur & traite avec l'Angleterre pour la Succession à la Couronne à condition de ne favoriser directement ni indirectement l'Empereur sur ses pretentions à la Couronne d'Espagne: En vertu de ces Traitez l'un & l'autre retirent les Troupes qu'ils ont au service de l'Empereur; l'un commence a les casser ouvertement; l'autre est ravi d'avoir le pretex-

te de maintenir la Neutralité dans le Nord pour rappeller toutes ses Troupes: En faut il d'avantage pour prouver que l'Empereur, lorsquil s'agira de pousser par la force des armes ses pretentions sur l'Espagne, ne sera non seulement jamais secondé par les Puissances, que je viens de nommer, mais qu'au contraire, il sera traversé par ses meilleurs amis toutes & quantes fois il voudra renouveller la Guerre pour ces mêmes pretentions.

Quant à ce qui concerne Messieurs les Etats Generaux, il ne faut pas croire que leur ombrage cesseroit quand même l'Empereur leur offriroit dans les Pays-bas Espagnols la meilleure Barriére du Monde: Ce n'est pas la ce qui les inquietteroit le plus, mais ce seroit la puissance enorme qu'acquerroit la Maison d'Autriche par le commerce des Indes: Ils ont interest que jamais un Empereur ne participe aux Trésors des Nouvelles Espagnes: Un Empereur qui en seroit en possession, deviendroit trop redoutable: Il est donc expedient que l'Empereur se contente de l'Empire & des Domaines qu'un Traité de Paix General ajoutera a ses Pays Héreditaires.

Concluons donc icy qu'une Trêve de plusieurs années ne seroit avantageuse ni pour l'Empereur, ni pour l'Empire ni pour la Maison d'Autriche: Concluons qu'on n'y a jamais pensé, & avoüons au contraire que la Paix generale est prochaine, puisque la Neutralité pour l'Italie, l'Evacuation des Troupes Imperialles hors de la Catalogne,

leur

leur retour dans l'Empire, enfin une demi Paix entre l'Empereur même & la France est déja presque accordée.

Pour reprendre notre discours, disons que les Etats Generaux ont très sagement fait de prendre comme ils ont fait la resolution d'accepter les offres du Roy de France; Disons que toutes les raisons divines, politiques, & humaines les obligeoient d'en agir ainsi; Disons que le droit de Confederation n'a point été violé de leur part; Disons qu'il leur étoit absolument impossible de soutenir la Guerre plus long temps depuis la separation de l'Angleterre; Disons que quand ils l'auroient pû, ils n'auroient pas du le faire pour des raisons que j'ay déja rapportées; Disons que le Traité d'Alliance étoit de plein droit devenu nul; Disons qu'il y va de l'interest de la Hollande & de l'Angleterre respectivement de ne jamais rompre l'une avec l'autre; Disons que les Etats Generaux n'ont point d'interest de mettre l'Empereur Charles en possession de l'Espagne, que l'Equilibre peut être conservé sans cela dans l'Europe: Disons, ou plustost taisons nous de crainte d'en trop dire, & avoüons que la Paix, telle qu'ils la font aujourd'huy, leur est toute glorieuse & toute avantageuse, & que quand les Conquestes des Alliez auroient été poussées jusques dans le cœur de la France, les Etats Generaux n'auroient pû exiger rien on presque rien d'avantage.

La seule chose qui n'est point encore venue à notre connoissance & qui merite pourtant quelque attention, c'est de sçavoir par qui leur Hautes Puissances seront payées des grosses

fommes qui leur font deues par la Couronne d'Efpagne ; & pour la feureté defquelles le deffunct Roy Charles II. leur avoit permis de mettre Garnifon dans plufieurs Villes dependantes des Pays-bas Efpagnols : On demande donc aujourd'huy qui de la Maifon d'Autriche ou de celle de Bourbon, ou pluftoft qui des deux ou de Charles Empereur ou de Philippe Roy d'Efpagne doit rembourcer les fommes confiderables deues aux Etats Generaux par la Couronne d'Efpagne? Un politique repondroit hardiment que ladite fomme doit être rembourcée par celui qui reftera en poffeffion des Pays-bas Efpagnols, puifque ces Pays ont été donnez aux Etats Generaux comme une efpece d'Hypoteque pour la feureté de ce qui leur eft dû : Or comme on ne doute pas que ces Pays ne reftent en propriété a l'Empereur Charles, peut être fera t'il obligé de droit de les rembourcer, à moins qu'il n'en foit autrement convenu ce que l'on ne croit point encore avoir été agité entre la France, l'Efpagne & la Hollande : Quoy qu'il en foit, ce motif à peutêtre été un de ceux qui a empeché Meffieurs les Etats Generaux de confentir a la demande, que leur font venu faire depuis peû fept Deputez du Brabant, du Haynaut & de Flandres, tendant à ce que fans plus de delay ni retardement fa Majefté Imperialle foit inaugurée folemnellement Prince Souverain des Pays-bas Efpagnols pour les poffeder, regir & gouverner avec le même pouvoir & avec les mêmes Droits, Hauteur, Independance & Souveraineté que fes autres Pays : Cette demande étoit jufte a la verité, elle

étoit

étoit même encore plus juste dans l'année 1709., dans laquelle elle avoit déja été faite par une autre Deputation formelle ; mais aujourd'huy toute juste qu'elle puisse être, les Etats Generaux l'ont jugé faite à contre temps, ils ne s'en sont pas expliqué clairement & il est facile de comprendre qu'ils ont eu des raisons graves pour se dispenser d'accorder cette demande : On pouroit même conjecturer quels ont été les motifs qui les empechent d'y consentir ; car on pouroit dire qu'étant à la veille d'une Paix qui doit decider à qui appartiendra la Couronne d'Espagne, il n'étoit point à propos de souffrir avant ce temps l'Inauguration d'un Duc de Brabant, & que cette Inauguration se fera plus convenablement après la Signature de la Paix Generalle, qui sera conclue dans peû de temps ; mais à mon avis si les Seigneurs Etats Generaux ne croyent point l'Inauguration d'un Duc de Brabant convenable en cette conjoncture, c'est qu'ils ont interest à ce que les Villes du Brabant qui leur ont été données pour Hypoteque & seureté des sommes qui leurs sont deues, restent en leur possession jusques à ce que le possesseur de la Couronne d'Espagne & du Duché de Brabant les aye payé ou leur aye donné une seureté equivalente.

Cette conduitte des Seigneurs Etats Generaux en cela, comme en la resolution qu'ils ont prise de faire la Paix, est donc très sage, tres juste & très raisonnable : Nous l'avons montré suffisamment, & nous croyons en avoir assez dit pour prouver que la Paix qu'ils signent aujourd'huy, n'est que très avantageuse

pour eux. Nous examinerons donc à present si les autres Alliez ont eu raison de traiter à part ainsi que la Republique de Hollande le fait après eux, & s'ils l'ont fait avantageusement : Si par notre raisonnement il paroit que chacun des Alliez fait la Paix avec beaucoup d'avantage de mesme que les Hollandois, il s'ensuivra que c'est à tort que ceux du party contraire soutiennent que si l'on fait à present la Paix, cette Paix ne poura être que très mauvaise, ainsi qu'on la objecté au commencement de nôtre discours ; il s'ensuivra que c'est à tort qu'on accuse l'Angleterre de perfidie & de mauvaise foy ; il s'ensuivra que l'équilibre se trouvera par cette Paix dans l'Europe & que par consequent on pouvoit legitimement travailler à un Traité de Paix, quoyque l'Empereur n'obtienne pas satisfaction à son gré, puisque cette satisfaction, qu'il demande, deviendroit prejudiciable a l'Europe.

En effet les Etats Generaux ne sont pas les seuls qui se sont trouvé dans la necessité de faire la Paix, & ils ne sont pas les seuls qui la font avec avantage. Si nous examinons d'abord les interests du Roy de Portugal, nous verrons que quoyque ce Prince ait été le premier après l'Angleterre à traiter avec la France & l'Espagne, il s'y est veu absolument contraint ; & quoyque contraint il n'a pas laissé de la faire avantageuse à son gré : Ces deux points vont être eclaircis & par consequent il s'ensuivra que la conduitte de ce Monarque a été très raisonnable.

Pour voir qu'il y a été contraint, il suffit de

faire

faire un moment reflexion ſur ce que le Royaume de Portugal étant en Guerre avec l'Eſpagne, il faut de neceſſité qu'on tire par la Mer tous les beſoins de ce Royaume : L'Angleterre durant l'Alliance y pourvoyoit officieuſement, non ſeulement par les ſommes d'argent qu'elle payoit au Roy de Portugal, mais encore par les grains & par toutes les autres ſortes de proviſions qu'elle y faiſoit convoyer ; car il n'étoit point rare de voir chaque année partir 300 batimens de tranſport eſcortez par de bons vaiſſeaux de Guerre qui conduiſoient en Portugal non ſeulement les vivres neceſſaires pour les Armées, mais encore pour la ſubſiſtance de tout le Royaume de Portugal : Nonobſtant toutes ces precautions, il eſt conſtant cependant que le Peuple y a plus ſouffert de diſette que dans aucun autre Pays & les grains y ont été toujours d'une cherté exorbitante ; mais cela n'eſt point étonnant puiſque ce Royaume étant en Guerre avec l'Eſpagne ne pouvoit tirer ſa ſubſiſtance que de très loin, d'un autre côté le Royaume eſt petit & les Armées y faiſoient une grande conſomption pendant que la pluspart des Terres y ſont demeurées incultes par les degaſts qui ſuivent ordinairement une ſanglante Guerre ; ainſi on étoit en danger d'y mourir de diſette lorſque les Convoys n'y arrivoient pas en temps & lieu : Le trajet étoit long, l'Ennemi attaquoit quelquefois & prenoit ou couloit à fond les Batimens de tranſport, de ſorte que c'eſt une verité conſtante que les Portugais ont beaucoup ſouffert pendant le cours de la Guerre : Nonobſtant cela ils ont tenu bon,

ils ont repoussé leur Ennemis, ils ont fait des Conquêtes, ils ont en un mot fait de leur mieux tant qu'ils ont pu le faire avec le secours de leurs bons Alliez: A present qu'ils se trouvent frustrez tout d'un coup de ce secours, & qu'il n'y a point de milieu pour eux entre mourir de faim ou faire la Paix, ils ont été très heureux de trouver leurs Ennemis disposez à entendre à leurs propositions; & ce qui est de plus admirable c'est de voir qu'ils ont obtenu generalement tout ce qu'ils ont demandé avant même de convenir d'un Traité de Paix.

Il faut donc loüer la conduitte de ce Monarque qui fait la Paix avec ses Ennemis, & qui quoyque contraint de la faire, y trouve tous ses avantages: Mais comme le Roy de Portugal n'a trouvé ces avantages, en signant les Preliminaires de cette Paix, que par la mediation de la Reine d'Angleterre, on doit dire que c'est à elle qu'il en a l'obligation; & il en faut conclure que ce seroit avec injustice qu'on accuseroit la Reine d'Angleterre de mauvaise foy, pour avoir traité de Paix pour elle avant de traiter pour ses Alliez.

S'il en est de même à l'égard des autres Puissances, c'est à dire si chacune d'elles en particulier, en faisant un Traité à part, trouve son avantage par la mediation de la Reine; il s'ensuivra que les intentions de cette Reine ont toujours été droites, il s'ensuivra qu'elle n'a jamais eu envie de traiter pour elle seule, il s'ensuivra que ses vües ont toujours été pour une Paix Generalle qui fût avantageuse à tous; & par consequent qu'on auroit grand

tort de luy donner pour recompenſe le titre injurieux de perfide & d'inconſtante dans ſes Alliances.

Il nous reſte donc à examiner ſi les autres Alliez ont fait une Paix à part, & ſi cette Paix ſera avantageuſe pour eux. A l'égard du Roy de Pruſſe on ne doit point douter qu'il ne ſoit tombé d'accord ou même que la Paix entre luy, la France & l'Eſpagne ne ſoit ſignée car les preuves en ſont ſenſibles; on commence en Brandebourg à congedier dix hommes par compagnie; on ne travaille point à recruter; on neglige à pourvoir aux moyens de continuer la Guerre la campagne prochaine; on n'a point levé, comme on étoit accoutumé de le faire, un certain nombre d'hommes dans chaque Village pour ſubvenir au défaut des recrues; enfin qui pouroit douter que l'on ne conte dans cette Cour que la Paix eſt prochaine, puiſqu'on a dit hautement que le Plenipotentiaire Monſieur de Byberſteyn retournoit à Utrecht chargé des pouvoirs authentiques pour ſigner la Paix & puiſqu'on a avancé que ce même Miniſtre devoit aller à la Cour de France en qualité d'Ambaſſadeur de ſa Majeſté Pruſſienne.

Il faut examiner a preſent ſi ſa Majeſté Pruſſienne fait cette Paix à ſon avantage, mais on n'en doit pas douter, ſoit que nous conſiderions qu'il n'y a qu'un intereſt conſiderable qui puiſſe porter le Roy de Pruſſe à abandonner les intereſts de l'Empereur à qui il a tant d'obligation; ſoit que nous remarquions que ce Roy & ſon Conſeil ont paſſé certainement pour un des plus ruſé politi-

litique du temps, & qu'a cet égard il a surpassé les Electeurs de Brandebourg ses Predecesseurs, puisque luy seul a eu le talent de se faire mettre au nombre des Roys de l'Europe; soit enfin que nous ajoutions foy à ce que nous en avons appris, on doit convenir que la Paix qu'il contracte luy est très avantageuse.

En effet le titre de Majesté qu'on luy offre de la part de la France, qui n'est pas accoutumée de le donner aux Roys de Suede, de Dannemarc & de Pologne, les 1400000 qu'on luy presente pour la Principauté d'Orange & la paisible possession de Neufchatel & Valengin étoient de beaux attraits pour engager cette Puissance dans un Traité de Paix: Mais ils ne sont rien à comparaison de ce que l'Angleterre a moyenné pour le Roy de Prusse, sçavoir la possession des trois considerables Villes de Venlo, Ruremonde & Steynberg; ce sont la des morceaux trop friands pour ne les convoiter pas, & si la chose est veritable il se trouvera que ce Prince gagnera plus ou autant au moins qu'aucun autre des Hauts Alliez, car il deviendra par la possesseur des Barrieres qui seront entre la Hollande & les Pays-bas qui appartiendront a l'Empereur, il etendra sa domination jusqu'au cœur du Pays de ses Voisins, & il se trouvera en état de conquerir dans un cas de besoin les Fiefs & les Domaines provenans de la Succession du feu Roy Guillaume.

Cette addition de puissance aux Pays & dependances du Roy de Prusse sera si considerable, que peu de gens peuvent se persuader
de

de la verité de ce fait : Il eſt néanmoins très probable qu'il en eſt quelque choſe ; & ce n'a pas été ſans fondement que dans le plan du Traité, que Milord Strafford a communiqué au mois de Decembre dernier aux Deputez des Etats Generaux il y eſt dit que l'Etat ne poura pas mettre garniſon a Dendermonde ; pluſieurs s'etonnoient & ne pouvoient pas bien comprendre le but de cet article, mais enfin on en decouvre aujourd'huy la raiſon & il eſt a preſumer que dans le temps que ce projet a été fait, celuy du Roy de Pruſſe étoit déja minuté.

Cependant la ceſſion de ces trois Villes ſouffre encore difficulté chez beaucoup de gens, on ne peut pas bien comprendre de quelle maniere l'Angleterre & la France mettront ſa Majeſté Pruſſienne en poſſeſſion d'un ſi beau Domaine ; tant il eſt vray que la curioſité dans le Siecle ou nous vivons eſt un ſotte demangaiſon, elle a néanmoins beaucoup d'adherens, qui ſont tous gens auxquels l'impatience, la promptitude cauſe de mauvais momens : En effet ſi ces ſortes de gens moderent leur envie de juger de touttes les affaires, s'ils different pour quelque temps, peut être verront t'ils que le Traité du Roy de Pruſſe eſt le même que celuy des Etats Generaux, ou bien peut être connoitront ils que leur Hautes Puiſſance donnent leur conſentement à la ceſſion de ces trois Villes à condition que ſa Majeſté Pruſſienne ſe deſiſtera de ſes pretenſions ſur la Ville de Breda ou ſur les autres biens provenans de la Succeſſion du feu Roy Guillaume de glorieuſe me-

memoire; le temps nous éclaircira de tout & il nous en a déja assez appris pour dire au Public que la Paix Generalle est prochaine, & que le Roy de Prusse est d'accord pour en signer le Traitté.

Pour ce qui concerne son Altesse Royale le Duc de Savoye, personne ne peut revoquer en doute que ce Traité de Paix ne lui soit fort avantageux: On peut dire mesme que ce Prince est celui de tous les Alliez, qui recueille le plus d'avantages & de la Guerre & de la Paix: Pendant la Guerre il a augmenté ses Domaines à divers égards; & par le Traité de Paix il se fait rendre Praguelas, Fenestrelles & Exiles: Mais ce qui est encore plus considerable c'est qu'il se fait donner la Sicile, & que la Couronne d'Espagne doit lui écheoir & à sa Posterité en cas que la Ligne directe du Roy Philippe vienne à manquer.

Avouons donc que le Traité de Paix qui se fait aujourd'huy, est bien important, puisque tous les Alliez en tirent de si grands avantages: Nous avons examiné ceux qui reviennent aux Hollandois, aux Prussiens, aux Portugais, aux Savoyards; & ceux des Anglois sont connus; voyons donc a present ceux de l'Empire, de l'Empereur & des Electeurs, dont nous n'avons point encore parlé.

L'Empereur nonobstant les protestations & les refus qu'il a fait d'entendre à un Traité de Paix, vient de temoigner à l'Europe entiere que tout ce que sa Majesté Imperialle a fait, n'a été que pour tirer du gateau la meilleure part qu'il luy seroit possible; enfin la Paix à son égard est prochaine puisque

que par une lettre honnête elle vient de remettre ses Interests entre les mains de la Mediatrice commune ; c'est à present la Reine d'Angleterre qui va decider de ses interests, non seulement en ce qui concerne ses limites avec la France & ses interests avec l'Espagne , mais encore le partage de la Flandre avec les Etats Generaux : Peut être qu'en même temps on absorbera les sommes immenses, qui sont deues par la Couronne d'Espagne aux Etats Generaux.

Cette resolution du Conseil de Vienne a été prise à temps ; On y auroit volontiers pris celle de continuer la Guerre , mais nul ne peut l'impossible : Les membres qui composent ce Conseil secret sont clairvoyans & très habiles , ils ont bien jugé que le moyen le plus sur pour se tirer avec honneur d'une circonstance aussi dangereuse , étoit de s'en rapporter a la Reine , puisque le Monde entier commence à être persuadé de ses intentions droites & équitables ; & on ne doute nullement qu'elle n'engage par sa mediation le Roy de France à faire la condition de la Maison d'Autriche un peu meilleure dans le Traité General de Paix.

Quoyqu'il en soit il n'étoit pas à presumer que sa Majesté Imperialle put prendre un autre party : En vain la Diette de l'Empire offroit-elle quatre cens mille Ecus pour un subside extraordinaire ; en vain les Ministres de l'Empereur notifient ils cette resolution aux Etats Generaux ; cet argent est peu de chose contre un Ennemi dont la puissance devient tous les jours plus redoutable , parce que le nombre

de

de ses Ennemis diminue ; cette somme vient dans un temps ou elle ne peut pas beaucoup aider ; c'est pour ainsi dire après la mort le Medecin, c'est en bon François de la moustarde après diné : Il falloit que cette Diette, toujours si lente à accorder des Subsides a l'Empereur, en eut accordé de pareils dans le temps que tous les Alliez étoient unis de concert à pousser vigoureusement la Guerre : Des Subsides si considerables seroient venus fort à propos, dans le temps que les armes étoient victorieuses, pour pousser les conquestes jusques dans le cœur des Provinces de l'Ennemi :Pour lors on auroit pu l'obliger à accorder une Paix ainsi qu'on l'auroit souhaitté ; mais a present que la pluspart des Alliez sont d'accord, ce seroit une imprudence du côté de l'Empire de pretendre avec si peu de chose continuer seul une Guerre qu'a peine tous les Alliez ensemble ont pu soutenir.

Qui sçait même si les Ennemis de l'Empire ne se sont pas multipliez tandis que ses Alliez les plus affectionnez l'abandonnent ? Qui sçait s'il n'y a pas de nouveaux engagements contractez depuis trois mois entre la France, l'Espagne, le Turc & le Roy de Suede, engagements qui pouroient concerner l'accablement de l'Empire : On y trouve beaucoup de vraysemblance puisque le Roy de Suede accompagné d'une multitude de Tartares vient déja fondre dans la Pologne & peut être fera une irruption dans l'Empire ; quoyqu'il en soit, il est constant que ces nouveaux mouvements de Guerre de la part des Turcs obligent l'Empereur de garder les Fontieres de Hongrie &

de

de la Silesie, & que cela pouroit diminuer l'Armée de l'Empire de prés de vingt mille hommes qu'on auroit pu envoyer sur le Rhin: Ajoutons à cela que les troubles ne sont point encore éteints entierement en Hongrie; on sçait qu'il y a encore un grand nombre de Mecontens, de sorte que si l'Empereur n'y laissoit un bon nombre de troupes, il y auroit tout à craindre qu'il ne s'y fasse à la premiere occasion une nouvelle revolte.

Ce sont donc ces considerations qui apparemment ont fait prendre au Conseil de Vienne la resolution de s'en rapporter a la Reyne d'Angleterre; resolution aussi loüable qu'elle est avantageuse au repos de l'Europe: Elle ne diminue en rien de la grandeur & de la Majesté de l'Empereur; on sçait qu'il est doüé de mille belles qualitez; la grandeur de son courage, son infatigable intrepidité, sa gratieuse affabilité, sa pieté surnaturelle, l'amour qu'il a pour son peuple, enfin un nombre infini de vertus & de rares talens qu'on reconnoit dans sa Majestueuse personne le rendent assez recommandable par luy même: On sçait aussi que sa Puissance est grande & même plus grande que n'a été celle de plusieurs Empereurs ses Predecesseurs; & c'est aussi ce qui commence à causer de la jalousie à ses propres Alliez; c'est ce qui les persuade qu'il y va de leur interest d'abandonner celuy de la Maison d'Autriche: Dans cette circonstance on soutient que sa Majesté Imperialle acquiert plus de gloire en remettant ses interests en main tierce qu'elle n'en acquereroit par la conquete de la Monarchie de l'Espagne entiere; la raison

 en

en eſt qu'un Prince acquiert plus de gloire en domptant ſes deſirs, qu'il n'en peut acquerir en ſe ſervant de la Force de ſes Armes pour dompter ſes Ennemis: Ce ſont deux Guerres bien differentes; dans la premiere le Prince eſt obligé de combattre luy même, dans la ſeconde il combat en la perſonne de ſes Generaux; dans la premiere le Prince remporte ſeul la gloire du combat, dans la ſeconde il la partage avec ſes Generaux & avec ſes Troupes. Il en eſt de même en cette occaſion comme il en a été dans le dernier Traitté de Paix a l'égard du Roy de France, il pouvoit juſtement retenir une infinité de conquetes qu'il avoit faites par la force de ſes armes; mais par un point d'honneur, il a rendu genereuſement a ſes Ennemis beaucoup plus qu'ils ne le pouvoient même eſperer & par là il s'eſt acquis plus de gloire qu'il n'en avoit acquis par la force de ſes armes en faiſant les mêmes Conquetes: Nous en diſons autant aujourd'huy de ſa Majeſté Imperialle; c'eſt ſa vertu qui le fait conſentir au repos du public; c'eſt ſa generoſité qui le fait aujourd'huy renoncer à la Couronne d'Eſpagne; rendons luy la gloire qu'il acquiert par un acte ſi vertueux, & reconnoiſſons que de cette genereuſe reſolution dependoit la Paix generalle qui eſt prochaine.

Quant aux intereſts de l'Empire & des Membres qui le compoſent diſons que ceux d'entre eux, qui n'entrent point volontiers dans le Traitté de Paix dont il s'agit aujourd'huy, ſont aveuglés & ne connoiſſent pas leur propre intereſt; puiſqu'eux mêmes ſeroient en dan-

danger d'être gouverné despotiquement par la Maison d'Autriche, si la Couronne Imperialle avoit été jointe avec celle d'Espagne: Nous en avons déja parlé cy-devant, ainsi nous nous contenterons de dire aux Membres de l'Empire qui se plaignent contre l'Angleterre du Traitté fait avec la France, que ce sont eux mêmes qui en sont la cause en ce qu'ils ont refusé en temps & lieu les Subsides qui étoient nécessaires à l'Empereur pour pousser vigoureusement la Guerre: Qu'ils fassent un peu attention sur ce que l'Angleterre & la Hollande ont porté presque tout le fardeau de la Guerre & qu'il n'est pas surprenant qu'enfin ils s'en soient lassez: Sous ces considerations on espere qu'ils seront contents que la Guerre finisse, & qu'ils conviendront que c'est toujours un grand avantage pour eux de n'être plus obligé de fournir le Contingent accoutumé: Voila pour ce qui concerne l'Empire en general.

Quant à ce qui regarde les Membres de l'Empire en particulier, il y en a de deux sortes; les uns été contre la grande Alliance, tels sont les Electeurs de Baviere & de Cologne; les autres ont été dans la Confederation, tels sont l'Electeur de Saxe, le Roy de Danemarck, l'Electeur Palatin, l'Electeur d'Hanovre, & les Electeurs de Trêves & de Mayence: Je passe sous silence les autres petits Princes dont les interests ne valent pas la peine qu'on y fasse attention; il suffit qu'à l'égard des interests de chacun de ceux que j'ay nommé, la Paix sera toujours très avantageuse.

Tout le Monde a sujet de croire que les

Electeurs de Baviere & de Cologne trouveront un grand avantage dans la conclusion de la Paix; il suffit de dire pour le prouver que les Conditions de Paix étant pour ainsi dire au gré du Roy de France, ce Monarque les doit faire très bonnes pour ces deux Princes qui ont été pendant toutte la Guerre si affectionnez à ses interests : La reconnoissance l'éxige ainsi, & quoyque l'un & l'autre de ces Princes ayent couté a la France des sommes immenses, & qu'elle ait achepté & payé bien cher leur Alliance, néantmoins il y va de son honneur que l'un & l'autre par un Traitté de Paix soient retablis dans la proprieté & jouissance de leurs Domaines, ou indemnisez par un équivalent proportionné: C'est aussi cette raison, qui des le commencement que l'on a songé aux moyens de faire la Paix, avoit engagé le Roy Philippe à faire cession au dit Electeur des Villes de Namur, Luxembourg & Charleroy; l'Invention a été très bien trouvée pour faire rentrer par ce biais ce Prince en possession de la Baviere; parce que, dit on, quand l'Empereur restituera ce Duché à l'Electeur, la proprieté des Villes susdittes reviendra à sa Majesté Imperialle: En cela le Roy Philippe a agi en bon politique; il sçavoit que d'une maniere ou d'autre on luy auroit dans une Negociation de Paix demandé que ces Villes fussent comprises dans la Barriére ou données à l'Empereur avec la possession des Pays-bas: Prevoyant donc qu'il ne pouvoit pas vraysemblablement garder ces Villes, il veut bien les rendre indirectement a l'Empereur, c'est à dire à condition que l'Electeur de Ba-
viere

viere rentrera en possession de ses Etats ; on ne doute donc pas que l'Electeur de Baviere ne rentre dans ses Etats, on espere que l'Empereur oubliera enfin l'injure que sa Majesté pretend avoir recue de la part de ces deux Electeurs ; ils ont été assez punis & mortifiez tant en ayant été depouillez de leurs Etats, qu'en ayant été mis au ban de l'Empire, & qu'en se voyant exclus du nombre de ceux qui ont elu l'Empereur aujourd'huy regnant : Quant aux circonstances d'aujourd'huy, elles paroissent favoriser le retour de ces Princes ; l'Empereur Charles n'est point celuy qui les a fait mettre au ban de l'Empire ; il est bon & il oublie facilement les torts qu'on luy fait, enfin puisque sa Majesté Imperiale a tant fait que de s'en rapporter à la Reyne d'Angleterre pour ce qui concerne la Paix, on espere aussi qu'elle aura assez de complaisance pour une si digne Mediatrice pour ne luy point refuser cet Article qui est beaucoup moins important.

Le Traitté de Paix sera donc avantageux aux Electeurs de Baviere & de Cologne, il y a grand apparence qu'ils en seront contens l'un & l'autre ; d'autant plus que par forme d'indemnité de ce qu'ils ont souffert pendant le cours de la Guerre presente, le Roy de France s'est engagé de faire reconnoitre le premier de ces deux Princes Roy de Sardagne, appanage capable de contenter un Prince qui s'est vû à la veille de mandier sa subsistance pour le reste de ses jours : La question cependant est de sçavoir aujourd'huy si l'Empereur consentira a cette elevation de l'Electeur de

Baviere, car on peut demander en vertu dequoy les Roys de France & d'Espagne peuvent ils donner a ce Prince la possession d'un Royaume qui n'est a present sous la domination ni de l'un ni de l'autre : C'est, dit on, l'objection qui a été faite par les Agens dudit Electeur, lorsque l'offre luy en a été faite; mais si nous en croyons ce qui leur a été repondu, les forces du Roy de France sont assez puissantes pour reconquerir ce Royaume avant la Signature du Traitté de Paix, supposé que sa Majesté Imperialle s'obstine jusqu'à la fin à refuser cette condition, ce qu'on ne croit pas devoir arriver: En tout cas il est apparent que les Flottes Angloises & Hollandoises ayant quitté la Mediterranée, celles du Roy de France seront a portée d'y faire quelques expeditions considerables: De plus il est constant que le Royaume de Sardagne restera toujours à celuy qui sera le maitre de cette mer; mais on espere que le même Traité qui moyennera le retour des Troupes Imperialles hors de la Catalogne, reglera en même tems cet Article. Au reste quand la France ne pouroit l'obtenir pour le Duc de Baviere, ce ne sera jamais une telle circonstance qui sera capable d'arrester ou mettre obstacle a un Traitté de Paix; & sans cet appanage cet Electeur en rentrant en possession de ses Domaines auroit tout lieu d'être très content.

Si nous examinons à present les interests des Roys de Pologne & de Danemarck, nous serons obligé de convenir que si l'une & l'autre de ces Puissances ne tirent pas du futur Traitté de Paix autant d'avantages que les autres, quoy-

quoyqu'ils ayent été Membres de la Grande Alliance; ce sera à eux mêmes qu'ils auront à s'en prendre: Leur conduitte, qui a causé une Guerre sanglante dans le Nord, a causé des chagrins & des dépenses à leurs Alliez; ils doivent se ressouvenir que ç'a été pour leurs interests en partie que l'on est convenu d'un Traitté entre les Alliez pour deffendre la Neutralité dans ces Pays là; on a été obligé d'y tenir un bon nombre de Troupes qui auroient bien mieux servi dans un autre endroit; & sans examiner si la Guerre, que ces deux Couronnes ont declaré par deux differentes fois au Roy de Suede, étoit juste ou non, il suffira de dire que l'un & l'autre de ces deux Princes ont suivi en cela leurs propres mouvements, qu'ils se sont même présque brouillez à cette occasion avec plusieurs des Hauts Alliez, & que n'ayant pas voulu suivre les Conseils amiables de ceux avec qui ils étoient en confederation, l'on ne doit pas trouver déraisonnable qu'on s'accommode aujourd'huy sans avoir beaucoup d'égard a leurs interests: Le party le plus convenable au contraire qui vient d'être accepté par la pluspart des Princes de l'Empire, doit leur faire comprendre que c'est à unePaix generalle que l'Univers aspire; on prend aujourd'huy la resolution de former une Armée considerable pour le leur faire comprendre; & ceux qui ont été jusqu'a lors leur Alliez vont leur declarer que s'ils ne songent à convenir d'une Paix aussi bien dans le Nord qu'ailleurs, ils seront regardez comme Ennemis.

En cela ils doivent connoitre le bien qu'on

leur veut procurer;leur Ennemi ci-devant mortifié commence a redevenir redoutable,il ſaccage & brule leur Pays & il ne cherche pas moins qu'a detroner le Roy Auguſte & à dépouiller le Roy de Dannemarck : Les Princes de l'Empire qui prevoyent de loin, ſe mettent en état non ſeulement de ſe garantir eux mêmes mais encore de maintenir l'une & l'autre de ces deux Puiſſances en poſſeſſion de leurs Couronnes, & d'impoſer a la Suede, à la Pologne & au Danemarck les loix de la Paix, loix certes avantageuſes a ces deux derniers, puiſque peut être ils auroient de la peine de ſe tirer avec honneur d'un pas auſſi dangereux.

On peut donc dire en general que la Paix d'Utrecht leur ſera avantageuſe, & qu'elle leur auroit peut être été encore d'avantage ſi ils ne s'étoient jetté dans un labirinthe, dans lequel ils auroient entrainé quelques uns des Hauts Alliez ſi une ſage precaution de leur part n'y avoit mis obſtacle comme elle le fait aujourd'huy.

Il reſte a examiner un moment les intereſts de l'Electeur Palatin:Ce Prince pendant tout le cours de la Guerre a fait paroitre une conduitte des plus reguliere; l'attachement aux intereſts de la Cauſe Commune luy a fait fournir exactement ſon Contingent chaque année, & ſon inclination a avancer les ſuccez de la Maiſon d'Autriche luy a fait faire même plus qu'il n'étoit obligé de faire : On ſçait que ce Prince a des obligations à cette Maiſon; ſa reconnoiſſance l'obligeoit d'en agir ainſi; néanmoins on peut dire qu'il a pouſſé la reconnoiſſance auſſi loin qu'il en étoit capable : On ſçait les

em-

empressements qu'il a fait paroitre à avancer la prosperité des armes de ses Alliez, les remises d'argent qu'il envoyoit si souvent a la Cour de Barcelonne, les Troupes qu'il y a fait conduire après les avoir fait lever à ses propres fraix, enfin touttes ses demarches si affectionées & si avantageuses à la Maison d'Autriche, entre autres celle qu'il a fait, de se rendre luy même à Francfort pour l'Election de l'Empereur d'aujourd'huy afin de faire evanouyr touttes les difficùltez qui auroient pû s'y rencontrer; en un mot mille beaux endroits par ou ce Prince durant le cours de cette Guerre s'est rendu recommandable, doivent nous faire comprendre que c'est luy qui a le plus fomenté la Grande Alliance.

Qu'elle recompense aujourd'huy demande t'il pour une si noble condnitte? Son Altesse Electoralle n'en auroit point eu de plus agreable que de voir la Maison d'Autriche venir glorieusement à bout de ses entreprises; c'étoit là le fruit qu'il auroit souhaitté de ses dépenses & de ses travaux : Mais enfin il s'en est rapporté sur cet Article à la pluralité de ses Alliez, il a ecouté & consulté sur leur demarches & il a compris que nul ne pouvoit parvenir à l'impossible : Enfin il sera content lorsque sa Majesté Imperialle le sera, & à son égard il requiert un Article qu'il seroit trop injuste de luy refuser, sçavoir qu'il soit maintenu dans la possession du Haut Palatinat; Article que les Ennemis de la Grande Alliance ont reconnu si équitable, que tout d'abord ils y ont consenty & requis en même temps que l'Empereur veuille en être d'accord.

 Pour

Pour ce qui concerne les Electeurs de Mayence & de Trêves, leurs interests sont proportionnez a leurs engagements & à leurs situations; & comme l'un & l'autre sont de peu d'importance, ils sont faciles a contenter: Le premier n'a pas beaucoup mis au jeu, ainsi il ne peut rien pretendre: Le second a été obligé pendant le cours de la Guerre de quitter la Ville principalle de son Domaine, il y sera retabli. Ainsi à cet égard ils doivent l'un & l'autre être très contens & regarder le Traité de Paix pour eux d'un très grand avantage, puisque leurs Pays étant plus exposez qu'aucun autre à être le theatre de la Guerre, ils seront delivréz de ce fardeau & ils jouyront avec tranquillité des revenus attachez aux Domaines qui dependent de leur Dignité Electoralle.

La Paix étant donc projettée sur de pareils fondemens, qui poura aujourd'huy s'en plaindre; qui est-ce qui n'y trouvera point son avantage? Nous avons fait voir en detail le profit que chacun des Alliez en retireroit: Nous avons fait voir l'avantage qui en reviendroit à toutte l'Europre: La balance y sera maintenüe; chaque Potentat content de ses Domaines jouyra d'un repos parfait; le Traité de Barriere qui vient d'être signé entre l'Angleterre & les Etats Generaux en est une asseurance; chacun y a pris ses mesures, chacun a veillé a ses interests, par consequent il est facile de voir combien est grande l'obligation qu'on doit avoir a cette Puissance dans l'Europe qui procure a tous en même temps de si grands avantages; & puisque c'est l'Angle-

gleterre qui est l'autheur d'un si grand bien, soyons reconnoissans & rendons luy la justice qui luy est deue.

Si l'on vient opposer qu'à la verité l'Angleterre meriteroit qu'on luy eut obligation d'un si grand avantage procuré a l'Europe, mais que la gloire qu'elle acquiert s'evanouit des le moment qu'on fait attention qu'elle n'a pas observé les engagemens de Confederation, qu'elle a entrepris de faire sa Paix sans l'aveu de ses Alliez & qu'elle traitte plus pour son avantage que pour celuy des autres. Mais ces objections tombent d'elles mesmes, des le moment qu'on prouve qu'elle n'a rien fait au prejudice de ses Alliez: Nous l'avons déja fait voir en montrant que la Confederation avoit été faite à dessein de mettre la Couronne d'Espagne sur la teste de Charles Archiduc d'Autriche & non sur celle de Charles Empereur des Romains; ainsi à cet égard le Traitté d'Alliance, ainsi que nous l'avons dit, étoit devenu nul: En second lieu si les autres Alliez étoient en etat de soutenir la Guerre, l'Angleterre ne le pouvoit plus: En 3. lieu, si les autres Alliez vouloient se perdre l'Angleterre a jugé sagement qu'elle ne le devoit pas: En 4. lieu, les Alliez n'ont point à se plaindre s'il est vray, ainsi qu'on le dit, que l'Angleterre les a averti de touttes les demarches qu'elle a faites pour parvenir à une Paix: En 5. lieu, la Reyne a procuré les Conferences a Utrecht afin que chacun puisse traitter de ses interests: En 6. lieu, si l'Angleterre a eu Gibraltar, Port Mahon & l'Isle de Majorque & de Minorque, il est bien juste qu'elle

qu'elle s'indemnise, ainsi que font aujourd'huy tous les autres Alliez, par quelque endroit de tant de dépenses qu'elle a été obligée de faire pendant toutte la Guerre; sur quoy il faut icy faire attention que les Etats Generaux par exemple ont profité des Conquêtes qui ont été faites par la force des armes des Alliez, mais l'Angleterre n'a jamais profité de rien & n'auroit jamais rien eu quand la Guerre auroit duré encore dix ans: Quant à ce qui concerne Dunkerque, le Ministere Anglois en obtenant la demolition de cette Place, pretend avoir rendu aux Etats Generaux & aux Pays-bas Espagnols un service considerable, car ce Port leur faisoit autant de tort qu'à l'Angleterre: Enfin en 7. lieu, la grande preuve, que la Reyne d'Angleterre n'a pas tant recherché de faire une Paix particuliere pour elle que generalle pour tous ses Alliez, resulte tout nouvellement de ce que le Roy de France s'étant vers le milieu de Janvier dernier opposé fortement aux innovations qui avoient été faites par les Etats Generaux au projet de Paix dont il avoit été premierement convenu entre l'Angleterre & la France, & ce même Monarque voulant se prevaloir apparement de la Paix accordée avec quelques uns des Hauts Alliez & des mouvemens du Roy de Suede, a qui il avoit promis, dit on, de faire durer la Guerre encore une campagne; la Reyne d'Angleterre dans cette circonstance a fait declarer ouvertement que si les intentions de sa Majesté Très-Chrêtienne n'étoient pas de conclure une Paix generalle, elle étoit absolument resolue, sans avoir

égard